

Compte rendu Rdv avec Monsieur le Maire du lundi 15 juin à la Mairie

Présent :

- Joël Le Jeune (Maire de Trédrez-Locquémeau)
- Marie Censier (membre du conseil Collégial d Bouge Ta Commune)

Eclaircissement vis à vis du courrier en date du 12 Mai.

Nous avons rencontré Monsieur le Maire le lundi 15 juin à la Mairie, afin de comprendre sa réaction à la lecture de notre courrier (lien).

Mr Le Maire nous indique qu'il n'a pas répondu oralement à notre demande faite lors du conseil en commission du 23 Avril (A-t-on l'aval de la Mairie pour commencer des démarches pour un marché ?) puisqu'il n'a pas ouvert le courrier qui venait de lui être remis. Marie Censier maintient que Mr le Maire, devant les membres présents du conseil, a répondu favorablement à sa demande sans effectivement ouvrir le courrier. Nous notons que seules les réponses écrites font foi.

Après lecture de notre courrier, il nous a répondu par un écrit officiel daté du 12 mai (lien) indiquant qu'il n'avait pas donné son accord à une collaboration avec Bouge Ta Commune sur le sujet d'un marché.

L'ensemble des actions déjà menées pendant le confinement, sans accord écrit étaient donc prématuré. Monsieur le Maire constate que le conseil collégial de BTC se situe clairement dans l'opposition au conseil municipal. D'une façon générale, la commune ne souhaite pas déléguer ses compétences à une association.

Lors de la mise en place du marché une étude sera menée sous la direction de la mairie. Cette étude sera peut être ouverte à d'autres interlocuteurs, comme cela a été le cas pour d'autres sujets. Dans ce cas de figure BTC pourrait être invitée. A noter que comme indiqué dans son programme, le conseil municipal disposera de commissions ouvertes (CIAS, Animation, etc...).

Le marché n'est pas actuellement prioritaire pour la Mairie au vu des urgences liées au Covid19, réclamant un travail important des employés communaux, en particulier pour l'école. Nous avons fait remarquer que c'était justement l'objet de notre proposition de venir en renfort sur certains sujets afin de permettre à la commune de gérer au mieux ses priorités tout en permettant à des projets moins prioritaires de voir le jour.

Monsieur le Maire reste sur sa position préférant que la commune garde le contrôle de ce dossier. De plus, la commune a déjà pris des contacts afin de se renseigner sur les modalités de l'ouverture d'un marché.

Monsieur le Maire prend note de notre proposition et réfléchira à nous intégrer éventuellement dans d'autres projets. Au passage, il nous annonce que la réouverture du proxi est envisagée au printemps 2021. La Mairie indique qu'elle ne souhaite pas non plus qu'une association gère ce futur commerce.

Enfin, Mr le Maire déplore que les membres de l'association Bouge Ta Commune ne soient pas plus engagés dans le bénévolat dans la commune. Il regrette aussi que la Coopérative, aménagée en salle de spectacle, ne soit pas plus souvent utilisée en tant que telle.